

# LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N°48 - juin 2010

## SOMMAIRE

**Liberté d'expression et d'information. Internet.** page 2

**Démocratie. Répression des militants.** pages 3&4

**Les avocats. L'Appareil judiciaire.** pages 4&5

**Conflits du travail. Condition ouvrière.** pages 5&6

**Conflits fonciers.** page 6

**Minorités ethniques.** page 7  
Xinjiang  
Question Tibétaine

**Hongkong. Macao** page 7

**Informations diverses.** page 8

**Bibliographie..** page 9

**Sources d'information.** page 9

**L'appel pour un engagement citoyen.** page 10

**Communiqué de presse sur les mouvements de grève.** page 11

**Appel commun LdH, SAF, S.M. en soutien aux avocats chinois.** page 12

(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 10 yuan)

**Nous contacter :**  
[communication@ldh-france.org](mailto:communication@ldh-france.org) en mentionnant en objet «Groupe Chine».

## LES GREVES ILLEGALES ET LES SYNDICATS JAUNES.

Attribuée à des conditions de travail exécrables, la série de suicides survenues dans l'entreprise à capitaux taiwanais Foxconn a entraîné un relèvement des rémunérations, lequel a suscité une vague d'agitation ouvrière dans nombre de firmes étrangères au Guangdong, à Shanghai, au Hubei, au Jiangxi avec des conséquences de grève bien connues naguère dans l'Europe industrielle. C'est ainsi que le groupe de construction automobile japonais Honda a dû, faute d'approvisionnement en boîtes de vitesse et autres pièces, arrêter la production de quatre usines d'assemblage (trois au Guangdong, une au Hubei). Au total dans les seules usines japonaises de Toyota, de Honda et de Nissan, huit grèves ont débouché sur des augmentations de salaires.

Ces conflits successifs jettent une lumière crue sur les conflits d'entreprise. Le 31 mai à Foshan (Guangdong) où s'est déroulé le plus vif des affrontements, deux cents membres du syndicat officiel sont partis se battre contre les grévistes, dans l'espoir de les contraindre à reprendre le travail. Ils avaient aussi pour mission de rapporter à la direction nipponne une bande vidéo sur les piquets de grève.

Depuis 1982 et la suppression de la disposition constitutionnelle qui donnait aux ouvriers le droit de grève, la Chine se trouve le seul grand pays industriel à interdire les arrêts de travail. L'argumentation d'alors, c'était que les ouvriers étant les maîtres du pays, comme l'affirme encore aujourd'hui la Constitution, il n'y avait aucune raison de faire grève. Le raisonnement était fort spéculatif mais de toutes manières, il y a aujourd'hui bien longtemps que nombre d'anciens cadres dirigeants du parti se sont convertis en chefs d'entreprise et que le secteur privé s'est ouvert aux capitaux étrangers, occidentaux ou asiatiques, lesquels jouent un rôle essentiel dans la production et le commerce nationaux.

Il ne faut ni faire de grève ni en parler, ce qui pourrait répandre de mauvaises idées. Les ouvriers sont priés de ne pas s'adresser aux journalistes. Le régime cherche en effet à taire les tensions, à empêcher qu'elles se rejoignent et s'amplifient. Mais ces interdictions n'ont qu'une efficacité limitée car les revendications des ouvriers portent sur leurs difficultés de tous les jours, sur l'insalubrité de leur travail, les tromperies dont ils sont l'objet dans la fixation des rémunérations, dans l'impossibilité financière où ils se trouvent d'assurer à leurs enfants l'accès à l'éducation.

La nouvelle génération de salariés supporte moins bien des conditions de travail éprouvantes et les violations constantes du droit du travail. Elle s'interroge aussi sur l'attitude des syndicats, non élus mais mis en place par le parti communiste et qui appuient presque toujours les choix patronaux. Les violations des règlements sont constantes : heures supplémentaires non rémunérées, non-

prise en compte des accidents du travail, non versement des cotisations d'assurance, retards ou non versements de salaires,etc.

Les relèvements de salaires ne vont pas bouleverser l'économie chinoise. Augmenter de dix ou vingt pour cent des salaires mensuels de 90 euros n'enlèvent pas grand chose à la compétitivité chinoise, fondée sur les bas salaires. Les hausses d'ailleurs ne concernent pour l'instant que des entreprises à capitaux étrangers : les sociétés purement chinoises ne sont guère concernées ; elles peuvent compter sur l'appui du parti et sur la complaisance des syndicats officiels. Cependant les téléphones portables et le réseau de l'Internet permettent de diffuser peu à peu l'information auprès des deux ou trois cents millions de travailleurs des usines.

Parallèlement à ces actions collectives, on note une multiplication des actes de violences individuelles contre les autorités (la police, les juges, les fonctionnaires), fréquemment suivis du suicide de leur auteur. Ces expressions de folies meurtrières et désespérées semblent attirer la sympathie, amusée, cynique ou tragique, d'une partie des cybernautes. Bref, on dirait que le pouvoir n'a plus la pleine maîtrise de la situation et que son emprise idéologique s'affaiblit. Les autorités viennent d'ailleurs de décider la création d'un Institut pour former l'appareil d'État à traiter « des situations d'urgence ».

## Liberté d'expression et d'information. Internet.

25 juin

**Pour avoir commenté l'opération de police du 21 juin à l'hôtel Hilton de Chongqing (Sichuan) menée contre un réseau de prostitution, le journaliste Qiu Jinyi a été arrêté dans les jours suivants.** Cheng Songbo et Liao Shuang, journalistes du même quotidien (le Chongqing Morning Post) ont été interpellés pour avoir échangé des informations sur le sujet. (R.S.F., 25 juin)

24 juin

**Fang Xuechang, responsable du magasine Caijing, a été agressé alors qu'il rentrait à son domicile de Beijing.** Il a été frappé à coups de bâton, sur la tête et sur le dos, ce qui a nécessité son hospitalisation. (Finances et économie) (R.S.F., 25 juin)

17 juin

**Selon Mao Xianghui, chercheur de Harvard spécialiste des circuits Internet, le nombre des blogs postés chaque jour n'atteint que trois millions** alors qu'il devrait être bien supérieur compte tenu du nombre des bloggers annoncé par l'Etat. L'universitaire en conclut que la censure parvient à effacer 95% des rédactions quotidiennes. (South China Morning Post, 20 juin)

11 juin

**Des sites gouvernementaux sud-coréens ont été l'objet d'attaques cybernétiques en provenance de deux cent soixante-dix serveurs, pour la plupart installés en Chine.** Les sites attaqués relevaient du ministère de la Justice et des Services de l'Information et de la Culture. La réaction immédiate des services techniques a limité les dommages. (Chosen Ilbo, 14 juin)

12-16 juin

**Le site web China Human Rights Defenders n'a pu s'ouvrir pendant quatre jours en raison d'attaques cybernétiques.** Au mois de mars, il n'avait pu fonctionner pendant deux semaines, pour la même raison. (C.H.R.D., 16 juin)

8 juin

**Dans un document de 28 pages, les autorités chinoises réaffirment à destination des opérateurs de télécommunication et des fournisseurs d'accès à l'Internet la nécessité d'interdire « toute transmission d'informations illégales »** et pour ce faire de constituer un système de sécurité interne qui permette de faire obstacle à tout contenu qui pourrait « subvertir le pouvoir d'État ». Le dispositif interne doit ainsi compléter le filtrage automatique mis en place par la censure centrale. (Kyodo, 8 juin)

**4 juin**  
**Des affiches demandant justice pour les victimes du massacre de Tiananmen sont apparues à Fuzhou et à Changde (Fujian).** Un couple a été arrêté. Une troisième personne, membre du parti démocrate de Hongkong, a pu fuir vers ce territoire. (*Boxun*, 4 juin)

**3 juin**  
**Levée de la censure sur les sites pornographiques.** La campagne de contrôle de l'Internet pornographique commencée en 2008 a entraîné la fermeture de 16 000 sites. Ces interdictions ont servi à camoufler la surveillance des sites de dissidents, laquelle dernière se poursuit avec la même rigueur. Certains commentateurs estiment qu'en autorisant les sites à contenu sexuel, les autorités espèrent renforcer le sentiment « d'harmonie » qui, selon eux, doit prévaloir dans la société chinoise. (*South China Morning Post*, 4 juin)

**28 mai**  
**Le département de la propagande a ordonné à la presse chinoise de ne plus diffuser de reportage sur les grèves ouvrières survenues à Shanghai et dans les provinces du Guangdong, du Jiangsu, du Shanxi et du Jiangxi.** Les dépêches de l'agence Xinhua affirment toutes que les conflits ont trouvé leur solution et que les ouvriers désormais satisfaits ont repris le travail dans le calme. Les journaux qui avaient écrit sur le sujet, comme le Nanfang Dushi Bao (Journal de la Métropole du Sud) ont retiré les articles de leur site Internet. (*South China Morning Post*, 12 juin)

## Démocratie. Répression des militants.

**19 juin**  
**Le harcèlement des militants des droits civiques se poursuit.** Condamnation de Wu Gan à quinze jours de détention pour « défaut de plaque » de motocyclette ; Wu avait imprudemment commenté la mort d'un prisonnier dans un centre de détention. Le même jour, disparition à Beijing de Li Jincheng, probablement détenu par la police et remise en liberté de Chen Yunfei après soixante heures de détention non motivée à Chengdu (Sichuan). La veille, Liu Xueli, un critique des Jeux Olympiques qui avait recouvré la liberté le 2 avril, devait repartir en camp de rééducation par le travail après allongement de sa peine. Le 16 juin, brève détention de Ni Yulan et de son époux ; Ni Yulan était sortie de prison en avril. Le 15 juin, tabassage par la police de Liu Dejun à Beijing. (C.H.R.D., 19 juin)

**9 juin**  
**Après seulement dix minutes de délibération, confirmation en appel par un tribunal de Chengdu (Sichuan) de la peine de cinq ans d'emprisonnement prononcée contre Tan Zuoren.** Celui-ci, qui avait mené des recherches sur l'effondrement des écoles lors du tremblement de terre du Sichuan de 2008, attribuait la mort de nombreux enfants à la mauvaise qualité des constructions. En février, il avait été condamné pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État ». Ni Tan Zuoren, ni son avocat Pu Zhiqiang, n'ont été autorisés à parler lors de l'audience. Ignorant la question des constructions d'écoles – 5 335 enfants ont péri dans les décombres –, le verdict déclare que Tan Zuoren a « dénaturé les faits et discrédité la légitime action du gouvernement lors de l'incident du 4 juin » (il s'agit du massacre de Tianamen en 1989). (*South China Morning Post*, 10 juin)

**8 juin**  
**Création annoncée pour la fin de l'année d'un Institut national pour la Gestion des situations d'urgence.** L'institut formera chaque année deux mille fonctionnaires de différents niveaux. Il pourra s'appuyer sur une base de données regroupant toutes les informations sur les incidents et les situations critiques. (*China Daily*, 8 juin)

**4 juin**  
**Arrestation du militant des droits civiques Wuer Kaixi pour être entré dans l'ambassade chinoise à Tokyo.** Ancien dirigeant du mouvement étudiant de 1989, Wuer Kaixi a déclaré qu'il était prêt à se livrer aux autorités chinoises et à affronter la justice, et qu'il plaiderait non coupable devant le tribunal. (*Kyodo News*, 4 juin)

3 juin

**Disparition de deux militants actifs en 1989, Ma Shaofang et Guo Haifeng.** Ils sont probablement détenus par les services de Sécurité. Des vingt et un dirigeants du mouvement de 1989, sept se trouvent toujours en Chine, Wuer Kaixi se trouve à Taiwan et les treize autres habitent les États-Unis. (Centre d'Information pour les Droits de l'Homme et la démocratie, 4 juin)

1er juin

**Le Parti Démocratique et Progressiste de Taiwan, aujourd'hui dans l'opposition, demande l'insertion d'une clause relative aux Droits de l'Homme dans le prochain accord-cadre de coopération économique avec la Chine** (E.C.F.A.). (Taiwan News, 1 juin)

29 mai

**Décision d'un an de camp de rééducation par le travail pour la pétitionnaire devenue militante des droits civiques Cao Yibao.** Elle avait été arrêtée aux abords de l'exposition de Shanghai un mois plus tôt. Son état de santé serait critique (diabète et hypertension artérielle). La maison de Cao Yibao a été détruite pour faire place aux bâtiments de l'exposition. (C.H.R.D., 8 juin)

## Les avocats. L'appareil judiciaire.

13 juin

**L'avocat Gao Zhisheng, réapparu début avril et de nouveau impossible à joindre,** a affirmé, dans un article publié par le South China Morning Post, qu'au cours de sa détention, il avait été traité « comme un animal » : tortures et traitement dégradants notamment. (South China Morning Post, 13 juin)

12 juin

**Le bureau des avocats de Beijing, organisme officiel, a invité les avocats Li Heping et Li Xiongbin à ne pas rejoindre « l'association des avocats pour la défense des droits » lancée par l'ancien avocat Li Subin au mois de mai.** Selon le bureau, une telle association ne serait jamais enregistrée. (C.H.R.D., 13 juin)

8 juin

**Un couple a attaqué à l'acide sulfurique six membres du tribunal et de la police de Wuzhou** (Région autonome du Guangxi) alors qu'ils pénétraient un immeuble pour y faire exécuter une décision de justice. Les attaques contre l'appareil judiciaire se sont multipliées dans les dernières semaines.

Le premier juin à Yongzhou (Hunan), un homme a tué trois juges lors d'une audience avant de se donner la mort ; il a été salué comme un héros par de nombreux commentateurs de l'Internet, à l'instar de Yang Jia, célébré pour avoir tué six policiers dans un commissariat de Shanghai en 2008 (jugé et exécuté peu après). Le lendemain, des dizaines de pétitionnaires se sont rassemblés devant le tribunal avant de déposer à nouveau auprès l'administration leurs demandes de réparation pour les injustices subies. (Xinhua, 8 juin ; South China Morning Post, 2 juin)

5 juin

**Libération dans un état physique catastrophique du cyberdissident Zhang Jianhong (alias Li Hong).** Non soignée lors de sa détention, la dystrophie musculaire dont il souffre a progressé et il a dû être admis sans retard à un département de soins intensif avec assistance respiratoire. Sa famille ne peut supporter le coût très élevé de ces soins. Zhang Jianhong avait été arrêté en 2006 pour avoir critiqué le principe des Jeux olympiques et condamné l'année suivante à six ans de prison pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État ». (R.S.F., 10 juin)

4 juin

**Liu Xia, épouse de Liu Xiaobo, l'initiateur de la Charte 08 et Zhou Yangyang, sœur du dissident Zhou Yongjun, ont demandé la libération pour raison médicale des deux prisonniers politiques,** qui souffrent respectivement d'ulcère et de tumeur. Liu Xiaobo avait été transféré le 26 mai de Beijing vers la prison de Jinzhou (Liaoning), ce qui rend plus difficile ses contacts avec son épouse et ses amis.

Rappelons la situation similaire du militant Hu Jia, récemment hospitalisé et qui pourrait souffrir d'un

... suite en page 5

cancer du foie, et du journaliste et cybernauta Yang Tianshui, atteint de tuberculose et qui souffre d'insuffisance rénale, d'arthrite et d'hypertension artérielle. (R.S.F., 10 juin ; Centre d'Information pour les Droits de l'Homme et la démocratie, 4 juin)

1er juin

**Le nombre des fausses factures confisquées dans les cinq premiers mois de 2010 s'élève à cent douze millions**, soit 20% de plus que l'année précédente. Il y eut 3.686 arrestations et démantèlement de 207 gangs. Les fausses factures servent en général à la fraude fiscale. (Xinhua, 1 juin)

28 mai

**Dans les quatre premiers mois de l'année, le Parquet a engagé 15.832 poursuites contre des fonctionnaires pour des délits liés à leur travail**, soit 5,8% de plus que l'année précédente. Neuf cent soixante-dix d'entre elles visaient des responsables au niveau du district (xian) ou au-dessus. La plupart des cas concernent des faits de corruption et des pots-de-vin dans les domaines de la construction, de la gestion immobilière ou foncière et des exploitations minières. S'y ajoutent les poursuites pour détournement de secours, à l'occasion des catastrophes naturelles (tremblements de terre). Un total de 278.037 suspects ont été appréhendés dans la même période. (Xinhua, 28 mai)

## Conflits du travail. Condition ouvrière.

22 juin

**Deux nouveaux arrêts de travail ont bloqué la construction automobile dans la région de Guangzhou (Guangdong).** La première, à l'usine NHK-UNI Spring, qui fournit le système d'injection de Honda et de Toyota, pour obtenir un relèvement de salaires à 1.700 yuan et l'augmentation de la prime de fin d'année à 6.800 yuan. La direction a refusé de toucher à la prime. La veille, les ouvriers de Denso (Guangzhou Nansha) avaient commencé une grève pour une hausse des salaires. Ils auraient repris le travail le 28 juin. (C.L.B., 22 juin ; C.D.T., 28 juin))

21 juin

**Une explosion dans une mine exploitée dans l'illégalité à Pingdingshan (He-nan) a fait au moins quarante-six morts.** Un accident semblable avait fait trente-cinq morts dans la même mine en septembre dernier ; il avait été décidé d'arrêter l'exploitation dans les cent cinquante-sept mines de l'agglomération. (C.D.T., 23 juin)

18 juin

**Grève à l'usine Carlsberg de Chongqing** après l'annonce que le brasseur danois accroissait à 30% sa part dans le capital de l'entreprise. Après avoir obtenu des assurances sur le maintien des emplois, les ouvriers ont repris le travail. (C.L.B., 22 juin)

17 juin

**Un accord d'entreprise de la firme américaine Kentucky Fried Chicken à Shenyang (Liaoning) a relevé le salaire mensuel minimum de 700 à 900 yuan (70 à 90 euros).** La société emploie deux mille personnes. (Xinhua, 17 juin)

15 juin

**Retour au travail après six jours de grève des ouvriers de Honda,** société mixte à capitaux japonais et participation indirecte de l'administration locale, implantée à Xiaolan (Guangdong). Les négociations sur le relèvement des salaires se poursuivent. Deux tiers des mille cinq cents salariés avaient cessé le travail. Dans le même mois, deux grèves avaient affecté le même groupe Honda au Guangdong (à Zhongshan et Foshan) ; elles avaient pris fin après une augmentation des rémunérations. (Xinhua, 15 juin)

7-9 juin

**Grève de huit mille employés de l'entreprise à capital taiwanais Simaibo qui fabrique des équipements de sports dans le district de Xingzi (Jiangxi).** Le mouvement a son origine dans les coups portés à une ouvrière (elle ne portait pas le logo de l'usine) et à un salarié venu la secourir, dans les mauvaises conditions de travail et le bas niveau des salaires. (Centre d'Information pour les Droits de l'Homme et la démocratie, 9 juin)

... suite en page 6

7 juin

**Grève de deux mille ouvriers de l'usine de construction mécanique Shuyuan à capitaux taiwanais dans la ville de Kunshan (Jiangsu)**, à trente kilomètres de Shanghai, après le refus opposé à leurs revendications concernant les conditions de travail (plus de 40° parfois dans les ateliers et des fumées toxiques insupportables) et les rémunérations. Les bagarres avec quelques centaines de policiers spécialisés ont fait une cinquantaine de blessés parmi les ouvriers, dont une femme enceinte. Une dizaine de personnes sur les quarante arrêtées seraient restées en détention.

Un cordon policier d'un millier d'hommes a encerclé la zone pour empêcher les manifestants de se rendre à l'exposition de Shanghai. (Centre d'Information pour les Droits de l'Homme et la démocratie, 9 juin)

7 juin

**Deux mille ouvriers font grève dans l'usine de fabrication électronique de Huizhou** (Guangdong), après rejet de leurs multiples demandes de discussion sur les salaires et le paiement des heures supplémentaires. Les capitaux investis sur le site sont sud-coréens. (Centre d'Information pour les Droits de l'Homme et la démocratie, 7 juin)

6 juin

**Selon le bureau de la Sécurité du travail, le nombre des morts et disparus s'élève à 499 pour les cinq premiers mois de l'année**, si l'on tient aux trente-six accidents d'entreprise les plus importants (inondations de galeries minières, explosion de gaz). Le chiffre est de 40% supérieur à celui de l'année précédente. Le bureau note que les entreprises qui se livrent à des exploitations illégales sont nombreuses et que les dispositifs de sécurité sont insuffisants ou inexistant. (Xinhua, 6 juin)

N.R : Les priorités chinoises sont originales. Le contrôle effectif de la légalité des exploitations et des équipements de sécurité ne soulève pas de difficultés. Pourtant son absence se poursuit au fil des années et se traduit par de nombreux décès. Ce relâchement contraste avec la sévérité du contrôle des médias et la répression des pensées dissidentes, avec son appareil de 40.000 censeurs.

6 juin

**Les demandes d'augmentation de salaire formulées par les employés de Honda et Foxconn se sont répercutées sur d'autres entreprises de la région de Shenzhen.** Mille ouvriers de l'usine de téléphone taiwanaise Meilu (7.000 salariés) ont cessé le travail et bloqué une route pour obtenir le paiement des heures supplémentaires effectuées le week-end, le respect des promesses d'augmentation du printemps et la prise en compte du travail de nuit. Le salaire mensuel de base de l'usine est de 950 yuan (95 euros). (Dagong Bao, 9 juin).

3 juin

**Onze ouvriers sont restés bloqués dans une galerie de la mine Dongkou du district Zezhou**, pris de Jincheng (Shanxi) après l'inondation du site. (Xinhua, 3 juin)

29 mai

**Après treize suicides de ses employés dans l'usine de Shenzhen, l'entreprise à capitaux taiwanais Foxconn décide un relèvement des salaires au premier juin** et en promet un autre pour octobre. Les conditions de travail imposés aux 400.000 salariés de l'entreprise a soulevé une vive émotion à Hongkong comme à Taiwan. Leur salaire mensuel s'élèvait à 900 yuan (90 €). Il serait passé à 120 euros et pourrait atteindre 200 euros si les promesses sont tenues. La valeur des actions Foxconn a diminué de 5% après annonce des augmentations. (South China Morning Post, 29 mai)

## Conflits fonciers.

1er juin

**Un individu qui tentait d'empêcher la démolition de plusieurs habitations dans un village du district de Guancheng, près de Zhengzhou (Henan), a lancé son camion sur les officiels** et sur les ouvriers du chantier, faisant quatre morts et onze blessés selon les sources locales (six morts selon le journal Epoch Times). (Dahe Bao 1 juin ; Epoch Times, 3 juin)

## Minorités ethniques.

### XINJIANG

17 juin

**Le Bureau de la Sécurité d'Oroumtchi (Xinjiang) a pris des mesures exceptionnelles de maintien de l'ordre pour la période allant du 0 juin au 20 juillet afin de « protéger la stabilité » de la région.** La totalité du personnel est en service et les vacances sont annulées. Il s'agit officiellement d'intensifier les opérations de recherche d'armes, de réprimer les violences publiques et de démanteler les réseaux de drogue. (*Zhongguo Tonxun she*, 17 juin)

25 mai

**La tension entre Han et Ouighours persiste,** y compris dans les zones de peuplement chinois traditionnel. Une vive bagarre a opposé un groupe de travailleurs migrants Han à des consommateurs ouighours dans un restaurant de Tianjin. (R.F.A., 29 mai)

### QUESTION TIBETAINE

24 juin

**Condamnation à quinze ans de prison par le tribunal du district de Yanqi (Xinjing) de l'homme d'affaires et écologiste Karma Sandrup.** Il était accusé de commerce illégal d'antiquités pour des faits remontant à dix ans. On lui reproche plus vraisemblablement d'avoir soutenu ses deux frères. Ceux-ci, arrêtés en août 2009 pour avoir dénoncé les activités mercantiles de fonctionnaires locaux, sont accusés respectivement « d'atteinte à la sécurité nationale » et de « subversion du pouvoir d'État ».

Le tribunal n'a pas tenu compte des affirmations précises de Karma Sandrup sur les sévices subis en détention. Son avocat Pu Zhiqiang affirme que le procès était entaché de nombreuses irrégularités, avec apport de fausses preuves et de faux témoignages. (Aujourd'hui la Chine, 25 juin)

5 juin

**Arrestation à Chengdu (Sichuan) de Goyon et Thupten Gedun, collaborateurs des revues Tibet et Purygal Kyi Namshey.** Confiscation de leurs téléphones portables, des appareils photo, des cartes d'identité et de leurs portefeuilles. Ils ont été frappés. L'un deux a subi des tortures électriques. Ils ont été relâchés le lendemain.

Le 24 mai, l'écrivain Dokru Tsultrim a été arrêté dans le monastère où il réside. La police a confisqué des documents. (R.S.F., 10 juin)

## Hongkong - Macao

25 juin

**Le Conseil législatif a voté par 46 voix contre 12 les propositions de modifications des structures politiques du territoire que présentait l'exécutif local avec l'accord de Beijing. Selon Albert Chan**, un des élus de l'opposition, « c'est le jour le plus sombre dans l'histoire du développement de Hongkong vers la démocratie ». (C.D.T., 28 juin)

14 juin

**Dans leurs entretiens avec les organisations démocratiques de Hongkong, les autorités chinoises demandent à leur interlocuteurs de ne pas soulever la question de la répression de 1989 à Tiananmen** s'ils veulent sauvegarder les relations bilatérales et poursuivre le dialogue. Le bureau du parti démocrate (président Albert Ho Chun-yan), qui peut difficilement accepter cette exigence, envisage de démissionner en cas d'échec des discussions. (South China Morning Post, 14 juin)

6 juin

**Le Chef de l'exécutif Donal Tsang s'est fait copieusement chahuter alors qu'il menait campagne à Quarry Bay** pour l'adoption du projet de réforme des institutions envisagé pour 2012 et soutenu par les autorités de Beijing. Son discours, couvert par les cris « Suffrage universel » n'a pu durer que dix minutes. (R.T.H.K., 6 juin)

4 juin

**La commémoration du massacre de 1989 a réuni cent cinquante mille personnes**, plus que n'en attendaient les organisateurs. Parmi les raisons de cette forte participation, la saisie de la Déesse de la Démocratie – inspirée de celle qui se dressait sur la place Tiananmen et le refus de visa d'entrée à son créateur, un Chinois de Nouvelle Zélande résidant aux États-unis. En fin de commémoration, les étudiants ont déplacé vers leur campus une réplique de la Déesse de la Démocratie, malgré l'opposition des autorités universitaires. (R.T.H.K., 4juin)

## Informations diverses

(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).

**26 juin** La population « flottante » des travailleurs migrants a atteint le chiffre record de 211 millions en 2009. Sans changement de politique, elle s'élèverait à 350 millions en 2050. La croissance annuelle de l'effectif aujourd'hui est de six millions ; elle est réduite par la crise économique. Ces chiffres émanent d'un rapport fondé sur une enquête de la Commission nationale pour la population et le planning familial. (Xinhua, 26 juin)

**24 juin** Les tribunaux ont traité 50.928 délits liés à la drogue en 2009, 16,5% de plus qu'en 2008. Sur 56.000 personnes impliquées, 17.462 (31%) ont été condamnées à de lourdes peines, allant de cinq ans de prison à la peine capitale. (Xinhua, 24 juin)

**8 juin** Selon un rapport du ministère de la Culture, la Chine dispose de 138.000 cybercafés. Ils ne sont pas accessibles aux mineurs de 18 ans, sous peine d'une suspension de trente jours et de révocation de licence en cas de récidive. (Xinhua, 8 juin)

**5 juin** Dans une des versions de son journal publiées à Hongkong, Li Peng, premier ministre au moment de la tuerie de 1989, donne ses estimations du nombre des victimes : 313 morts, dont 42 collégiens et 23 soldats. S'y ajoute, selon lui un petit nombre d'ouvriers, de cadres et d'habitants, cependant que l'identité de 114 mots ne peut être précisée. Ces chiffres sont contestés. (South China Morning Post, 12 juin)

**31 mai** Le nombre des morts causés par le tremblement de terre survenu le 14 avril dans la région de Yushu (Qinghai) est officiellement de 2.698. (Xinhua, 31 mai)

## BIBLIOGRAPHIE.

En raison de l'actualité et des changements survenus depuis deux mois dans les relations d'entreprise, nous signalons pour les lecteurs en langue chinoise l'étude récente et bien documenté du China Labour Bulletin :

- **Comment les conflits du travail et du capital deviennent des épreuves pour la société dans son ensemble.** CHINA LABOUR BULLETIN. mai 2010. 34 pp.

### 劳资矛盾何以成为社会的

### 忧患

： 对劳动关系转型及调整

机制的回顾与探讨

. 中国劳工

### 通讯

Accessible sur le site [www.clb.org.hk](http://www.clb.org.hk)

- **The Hard Road : Seeking Justice For Victims Of Pneumoco-Niosis In China.** CHINA LABOUR BULLETIN. 26 avril 2010. 45 pp.

Cette étude traite de la maladie professionnelle la plus répandue en Chine ; peu de victimes obtiennent une indemnisation. Le texte envisage les mesures qui permettraient d'accroître la sécurité au travail et la reconnaissance des droits des ouvriers.

Accessible sur le site [www.clb.org.hkw](http://www.clb.org.hkw)

- **Recognising Chinese Women Rights Defenders** CHINA HUMAN RIGHTS DEFENDERS. 8 mars.

Une liste de treize femmes emprisonnées ou harassées pour leur action en faveur des droits civiques.

Accessible en ligne : <http://chrdnet.org/2010/03/08/recognizing-chinese-women-human-rights-defenders/>

## SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Arti-clé 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., China Information Center; Boxun, China Labour Bulle-tin, Chine-Informations, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Confédération internationale des syndicats libres, DaJiyuan (La Grande Epoque), Fondation Duihua, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, I.F.E.X. (Echange international de la liberté d'expression), Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Pao, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Rights Campaign, South China Morning Post, The Standard, Wen Wei Po

## LE 17 JUIN, LES MILITANTS DES DROITS CIVIQUES XU ZHIYONG, TENG BIAO, WANG GONGQUAN, LI XIONGBING, LI FANGPING, XU YOUYU ET ZHANG SHIHE ONT DIFFUSE SUR L'INTERNET LA PETITION SUIVANTE, QU'ILS DEMANDENT AUX CITOYENS DE SIGNER.

*Nous en reproduisons ici le préambule. Il est suivi de neuf points, dont le quatrième est fort détaillé sur les engagements d'éthique professionnelle dans chacun des principaux corps de métiers, du fonctionnaire à l'agriculteur en passant par les médecins, les enseignants, les sportifs et les ouvriers.*

*Il complète sur le plan de l'éthique personnelle la Charte 08, qui traitait de l'organisation des structures sociales et politiques.*

L'ensemble du texte, anglais et chinois, est accessible sur

[http://chinageeks.org/2010/06/xu-zhiyong-et-al-the-chinese-citizens-pledge/?utm\\_source=feedburner&utm\\_medium=feed&utm\\_campaign=Feed%3A+Chinageeks+%28ChinaGeeks%29&utm\\_content=Google+Reader](http://chinageeks.org/2010/06/xu-zhiyong-et-al-the-chinese-citizens-pledge/?utm_source=feedburner&utm_medium=feed&utm_campaign=Feed%3A+Chinageeks+%28ChinaGeeks%29&utm_content=Google+Reader)

### ENGAGEMENT CITOYEN

Étant donné que les principes de la démocratie font d'ores et déjà l'objet d'un consensus populaire, que le règne de la loi a été inscrit dans la constitution et qu'il forme le socle du projet national ; comme, d'autre part, la corruption est presque partout présente et que les priviléges et faveurs portent atteinte à ce règne de la loi ; puisque établir, soutenir et même défendre le règne de la loi ainsi que changer les comportements sociaux pour rendre crédible cette suprématie de la loi suppose qu'une grande majorité de citoyens en épouse la cause.

Aux citoyens qui cherchent la Justice et le règne de la loi,

Décidons de nous conformer ensemble aux principes de notre conscience, de nos devoirs, de la démocratie, du règne de la loi et au concept du « citoyen moderne ».

Décidons de protéger les droits du peuple et ses moyens d'existence, de favoriser les bonnes lois et les bons dirigeants.

Dans l'intérêt d'une nation moderne gouvernée par le peuple, pour le peuple et dont le pouvoir émane du peuple ; dans l'intérêt de la justice, de l'amour des concitoyens et pour le bon-heur de la société civile ; pour l'avenir du peuple chinois fondé sur une haute culture et sur le règne de la loi, soyons volontaires pour supporter les peines et à payer le prix nécessaire à cette construction et à cette voie.



## Communiqué LDH

Paris, le 17 juin 2010

### Révolte ouvrière en Chine contre la surexploitation

Les conflits sociaux dans la province du Guangdong, à Foshan (usine Honda, 1 700 ouvriers) et à Shenzhen (usine Foxconn, 400 000 ouvriers) montrent la condition ouvrière désastreuse et le mépris des droits de l'Homme qui prévaut dans les unités industrielles chinoises, y compris les plus modernes.

Dans le système actuel des relations sociales, rien ne permet de régler les conflits d'entreprise : ni comité d'entreprise, ni comité d'hygiène et de sécurité, ni représentation élue du personnel, ni droit de grève officiellement et sincèrement reconnu. Nombre de salaires restent impayés ou sont versés avec retard, les décisions de licenciements sont discrétionnaires, les dépassements d'horaires de travail se pratiquent librement.

Les conflits dans ces entreprises – japonaises ou taïwanaises – mettent l'accent sur l'existence de conflits du travail dans les entreprises à capitaux étrangers. Celles-ci jouent un rôle décisif dans l'expansion industrielle chinoise. Foxconn, par exemple, avec ses 800 000 salariés sur l'ensemble du territoire, assure à elle seule 3,9 % des exportations du pays. L'importance des effectifs de ces firmes facilite l'apparition de conflits de masse ; leur situation dans les zones industrielles à statut spécial rend plus aisée la diffusion de l'information vers l'étranger. Mais, il ne faut pas oublier que la grande majorité des salariés du pays sont employés par des sociétés chinoises de moindre notoriété, parfois sous-traitantes de firmes étrangères, où les conditions de travail et les niveaux de rémunération sont bien inférieurs, et que les possibilités de faire respecter les clauses de contrats du travail sont souvent inexistantes.

La Ligue des droits de l'Homme attire l'attention des citoyens consommateurs sur la double nature de la stratégie d'installation des firmes multinationales en Chine. Non seulement, les entreprises étrangères, y compris les sociétés mixtes à capitaux français, tirent un énorme profit du bas niveau des rémunérations, mais en outre, pour accroître leurs bénéfices, elles utilisent la faiblesse du droit du travail, le défaut de représentation authentique du personnel, l'absence d'assurances sociales et de formation à la sécurité ainsi que la corruption des gestionnaires locaux. Elles construisent ainsi leur prospérité sur le mépris du droit du travail et sur la privation des droits de l'Homme, organisés par le régime chinois.

Ainsi, la mise en concurrence sans freins des systèmes sociaux, ajoutant à la destruction des emplois du « Nord » la surexploitation des salariés du « Sud », globalise-t-elle la négation des droits. La LDH appelle à garantir, au contraire, l'assujettissement du commerce international aux normes sociales et environnementales et au droit international des droits de l'Homme, afin que la dynamique des échanges internationaux contribue non à la surexploitation des êtres humains, mais à la mondialisation des droits.



Communiqué LDH – Syndicat des Avocats de France – Syndicat de la Magistrature  
Paris, le 22 juin 2010

### Appel au soutien des avocats chinois qui se battent pour leur indépendance professionnelle et la démocratie

Le combat des avocats chinois pour la défense des droits de l'Homme face à l'appareil d'État fait d'une cinquantaine de militants une des forces principales du mouvement démocratique et de la lutte pour un État de droit. Ces avocats sont intervenus sur les grandes causes de ces dernières années, lorsque la population se trouvait sans défense, face à l'arbitraire du régime.

Ils ont défendu les victimes du lait empoisonné, les parents des enfants morts dans le tremblement de terre du Sichuan (2008), les individus contaminés par le virus du Sida, les paysans expropriés, les Tibétains détenus, les églises souterraines, les adeptes du Falungong, les militants des droits civiques et les dissidents politiques, etc.

La plupart d'entre eux ont signé la Charte 08 de décembre 2008, inspirée du modèle de la Charte 77 tchécoslovaque et qui se prononce pour le pluripartisme et l'indépendance de la justice.

Cependant ces avocats exercent leur profession dans des conditions particulièrement éprouvantes. Traités sans respect, ils ont été au cours des dernières années, maintes fois frappés, enlevés ou détenus, privés de licence professionnelle, condamnés à des peines de prison, soumis à des pressions, réprimandés ou punis par les associations officielles d'avocats, etc.



Dans une telle situation, la Ligue des droits de l'Homme, le Syndicat de la Magistrature et le Syndicat des Avocats de France rendent public le document « Les avocats chinois, militants des droits civiques » qui expose la sévère répression subie par ces derniers.

Nos organisations s'adressent :

- aux professionnels du droit et de la justice, pour qu'ils développent dans leurs organisations professionnelles l'information et le soutien dont leurs collègues chinois ont besoin ;
- aux pouvoirs publics, pour qu'ils demandent fermement et en toute occasion à leurs homologues chinois le respect de l'indépendance de la justice et de ces différents acteurs ;
- plus largement à tous les citoyens, pour qu'ils appuient le combat des avocats chinois pour le droit fondamental à une justice indépendante.

Nos organisations appuient sans réserve les revendications des avocats et juristes chinois pour le respect des droits civiques qu'ils n'ont pas dans leur exercice professionnel :

- Indépendance totale des associations d'avocats, à l'écart de toute interférence des membres du parti, des agents de la Sécurité et du ministère de la Justice.
- Rejet de l'enregistrement annuel au barreau, en tant qu'il permet aux autorités judiciaires d'exercer une pression sur les avocats pour des raisons politiques ou autres et des représailles arbitraires.
- Remise en liberté de tous les avocats arrêtés et détenus ou placés sous surveillance en raison de leurs activités professionnelles, y compris en tant que défenseurs des droits de l'Homme.
- Garantie que les avocats, comme aussi les autres citoyens, puissent exercer leur droit à la liberté d'expression, de croyance, d'association et de réunion.
- Arrêt des attaques sous responsabilité officielle directe ou indirecte menées contre les avocats et mise en jugement de ceux qui les perpètrent, conformément à la loi.
- Révision des lois fondamentales et des règlements régissant la profession pour les mettre en accord avec les normes internationales.
- Assurance que la presse pourra couvrir librement et sans restrictions arbitraires les dossiers politiquement sensibles que les avocats ont pris en charge.

**POUR NOUS CONTACTER, écrire à :**  
**communication@ldh-france.org** en indiquant en objet de votre mail : «Groupe Chine».